



Charte parents des nageurs

1 RESPECT

*Les parents doivent prévenir pour une absence ou un retard de leur enfant par whatsapp au référent du groupe concerné.

*Interdiction aux parents de rentrer dans les vestiaires sans autorisation d'un membre du club ou du personnel de la piscine.

Il est de même interdit aux parents d'aller aux bords du bassin.

*Si un parent souhaite rencontrer l'entraîneur, il devra attendre la fin du cours et faire appel au référent du groupe pour l'entrevue.

2 PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

*Deux journées (avant les vacances de la Toussaint et avant les vacances de Pâques) sont proposées aux parents pour découvrir une séance d'entraînement et échanger avec l'entraîneur après la séance.

En juin, le club organise une grande fête pour tous les nageurs.

*Nous sommes tous bénévoles de ce fait nous demandons aux parents de jouer le jeu en s'impliquant 1 fois dans une des manifestations.

Bon pour accord

Le.....

Signature du président